

DEPARTEMENT

Séance du 24 septembre 2024

Charente-
Maritime**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil

Municipal

19

en exercice

19

Nombre de

présents

14

Nombre de votants

16

Date de la
convocation

19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents: Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur REY Michel, Troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre - Monsieur DEBRIE Didier - Monsieur BONDOUX Guillaume - Monsieur LATREUILLE Alain - Madame BERUSSEAU Evelyne - Monsieur CHAGNOLEAU Joël

Excusés, Monsieur DELAGE Stéphane, Madame STRADY Emmanuelle

Absents : Madame CHAPRON Christine - Madame SICARD Alix

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur REY Michel

2024 09 59 Budget municipal 2024 -décision modificative n°1

Monsieur le Maire rappelle que les budgets 2024 ont été adoptés en conseil municipal du 15 avril 2024.

Il propose la prise en compte budgétaire de certaines informations ou contraintes non connues lors de l'élaboration du budget : le remboursement d'une subvention indue sur la borne électrique rue Samuel Champlain :

INVESTISSEMENT					
OPÉRATIONS	ARTICLES	LIBELLÉS	RECETTES	DÉPENSES	OBSERVATIONS
226	202 (20)	Frais études, élab. Modif et révision doc urbanisme		537.00	
277	1322 (13)	Région		537.00	Subvention à rembourser

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Décide d'approuver la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus
- Décide d'autoriser le Maire à mettre en œuvre cette décision modificative

Fait et délibéré AU GUA, les jours, mois et ans susdits.

Affichée le 20/10/24

Le secrétaire de séance,
Michel REY

Le Maire,
Patrice BROUHARD

